



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 57/2022
Date de la séance du CE : 26 janvier 2022
Direction : Chancellerie d'Etat
N° d'affaire : 2022.STA.5
Classification : Non classifié

**Fondation des Archives de l'ancien Évêché de Bâle (AAEB).
Comptes 2020, bilan 2020, rapport annuel 2020 et budget 2022.
Prise de connaissance et approbation**

Le Conseil-exécutif prend connaissance des comptes 2020 de la Fondation des Archives de l'ancien Évêché de Bâle (AAEB), ainsi que du rapport annuel 2020 et il approuve le budget 2022 sur proposition du Conseil de fondation.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires

- Chancellerie d'Etat
- Conseil de fondation des AAEB

Pièces jointes

- Rapport annuel 2020 des AAEB
- Comptes 2020 des AAEB et rapport des vérificateurs des comptes
- Bilan 2020 des AAEB
- Budget 2022 des AAEB